



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Île-de-France | 1998

Louvres – Le Val Noël, RN 17

Sauvetage urgent (1998)

Isabelle Daveau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37317>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Isabelle Daveau, « Louvres – Le Val Noël, RN 17 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Île-de-France, mis en ligne le 01 août 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37317>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Louvres – Le Val Noël, RN 17

Sauvetage urgent (1998)

Isabelle Daveau

- 1 Le site du « Val Noël » se trouve au sud de la commune de Louvres, à 1,5 km du centre du bourg, en bordure à l'est de la RN 17. Il a été fouillé entre les mois de septembre et décembre 1998.
- 2 Les gallo-romains s'y sont installés au fond d'un talweg, aujourd'hui totalement colmaté. Les vestiges sont enfouis sous 1,50 m de limon mobilisé, si bien qu'aucune trace n'en avait été décelée avant les sondages sur la Francilienne. Le décapage archéologique couvre environ 4 000 m², englobant la totalité de l'établissement antique. Sa fondation remonte au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. Il est abandonné avant la fin du 11^e s., pour une raison indéterminée. Malgré une durée de vie assez brève, il a connu plusieurs phases de réfection, avec agrandissement des bâtiments, embellissement du bassin, et recreusement du fossé d'enceinte.
- 3 Les aménagements sont circonscrits à l'intérieur d'un enclos matérialisé par des fossés, enserrant une surface de 2 200 m², soit une superficie restreinte en comparaison des sites contemporains. Les constructions sont organisées sur les trois côtés d'une cour ouverte au nord. On y dénombre trois bâtiments, un petit enclos sur une terrasse, un puits et un bassin.
- 4 Ce bassin est la structure la plus originale du site. Installé au point le plus bas, il a connu trois états successifs. Le premier peut être qualifié de mare plutôt que de bassin. Il s'agit en effet d'un simple creusement dépourvu d'aménagement construit, utilisant peut-être une dépression naturelle. Sa forme en plan est très irrégulière, avec deux lobes arrondis à l'est et à l'ouest et une excroissance rectangulaire au nord. Rapidement, les bords de la mare sont empierrés, pour leur conférer une plus grande stabilité, tandis qu'une rampe d'accès est aménagée à l'est. Le troisième et dernier état est plus spectaculaire. La structure prend une forme ovoïde, de 6,50 m de long sur environ 6 m de large. De grandes dalles de grès ou de calcaire, pouvant atteindre 80 cm, sont disposées verticalement contre la paroi. Aucun revêtement particulier ne vient renforcer l'étanchéité du bassin. Il est vrai que le terrain est naturellement argileux et possède une bonne capacité de rétention. De même, aucun système d'alimentation ne

lui était visiblement associé. Le niveau d'eau devait donc être très irrégulier en fonction des intempéries.

- 5 Au sud-est, les parois s'évasent à l'emplacement de l'accès. Une étroite rampe en pente douce, empierrée, permet la descente vers le fond de la structure. Le bassin a servi de dépotoir, et de nombreuses poteries étaient écrasées sur cette rampe.
- 6 Les mares aménagées sont l'une des constituantes habituelles des établissements ruraux d'Île-de-France, où elles servaient à abreuver le bétail. Les analyses palynologiques confirment la fréquentation de la structure par les animaux : la quantité anormale de pollens de céréales ne saurait être justifiée par la proximité de champs, une telle concentration peut, par contre, provenir des excréments des animaux les ayant consommés. Pour autant, l'étroitesse du goulet (1 m) est peu compatible avec le passage du bétail. On peut, dès lors, envisager que les bêtes étaient acheminées individuellement. Dans ce cas, elle aurait plutôt servi à désaltérer des montures, non un troupeau entier.
- 7 C'est au débouché de l'accès, au fond du bassin, qu'a été retrouvée une monnaie en or à l'effigie de Néron. Cette trouvaille est loin d'être anecdotique. Les découvertes isolées d'*aurei* – non compris les trésors monétaires enfouis – sont extrêmement peu nombreuses en Île-de-France. À titre d'exemple, en Seine-et-Marne, département de la région le mieux doté en la matière, seules sept découvertes de ce type ont été recensées à ce jour. Les rares exemplaires proviennent de sites urbains ou de sanctuaires. Aucun n'a jamais été retrouvé lors de la fouille d'un établissement rural. Leur présence même, sur un site agricole, est étonnante : leur valeur libératoire est telle que leur possession par des cultivateurs est très improbable. Ceci laisse supposer que le site était fréquenté par des gens susceptibles de posséder, et de transporter sur eux, une telle somme.
- 8 La découverte de cette monnaie soulève différents problèmes quant à la fonction de cette structure, voire à la nature du site et au statut de ses occupants.
- 9 Le site de Louvres est, par ailleurs, particulier, du fait de son implantation en bordure d'une voie à grande circulation. Le tracé de l'actuelle RN 17 emprunte, en effet, vraisemblablement celui de la voie romaine reliant la cité de Lutèce à *Augustomagus* (Senlis).
- 10 À l'emplacement du site, deux larges fossés gallo-romains ont été suivis sur 600 m de long, lors des phases de sondages et de fouille sur la Francilienne. Ils courent, parallèlement à la Nationale, à quelques mètres de celle-ci. La coïncidence des deux tracés n'est pas fortuite : ils indiquent la présence d'un axe majeur structurant le paysage et appuient la datation ancienne de la voie.
- 11 Sur les communes de Louvres et Roissy, l'analyse du cadastre napoléonien montre, en bordure de la route de Paris à Senlis, l'existence d'une organisation régulière, sous forme d'un réseau quadrillé se développant sur environ 2 km de large. Les limites des parcelles prennent appui sur la route. Or, à l'occasion des sondages sur la Francilienne, de nombreux éléments participant à ce réseau ont été retrouvés et ont pu être datés de la période gallo-romaine : enclos, chemins et fossés de parcelles s'articulent remarquablement dans ce système géométrique.
- 12 Cette situation, en bordure même de la voie, est inhabituelle pour un établissement à vocation agricole, elle est, de fait, déconseillée par les agronomes latins. Elle nous conduit à envisager pour le site une fonction en relation avec la route : station, auberge, relais de chevaux.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtsoMTZbebfq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwkKgoWSaKa>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWzO7pWNQIt>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

Année de l'opération : 1998

AUTEURS

ISABELLE DAVEAU

Afan